

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

R
M

22017057

Déposé au greffe
du Tribunal de l'entreprise de Liège
Division Huy, le **28 JAN/2022**
le greffier

Greffe

N° d'entreprise : 0401 433 015

Nom

(en entier) : **ASSOCIATION DES ŒUVRES PAROISSIALES DU
DOYENNÉ DE HUY**

(en abrégé) :

Forme légale : **ASSOCIATION SANS BUT LUCRATIF**Adresse complète du siège : **4500 HUY - RUE DES CLOÎTRES 1****Objet de l'acte : Nominations - Répartition des pouvoirs**

Aux termes d'une assemblée générale du 9 septembre 2021, il a été procédé :

- à la démission de Monsieur le Doyen André DAWANCE, en sa qualité de Président de l'ASBL ainsi qu'en sa qualité d'administrateur ;
- à la nomination de Monsieur l'Abbé Daniel NSABIMANA en qualité de Président de l'ASBL et d'administrateur ;
- à la réélection des administrateurs, à savoir :
Monsieur l'Abbé Eric NDEZE
Mademoiselle Anne CHARPENTIER
Monsieur Eugène-Charles DIJON
Monsieur Vincent DAPSENS
Monsieur Jean-Paul BURON
Monsieur Philippe CHARPENTIER
- Le conseil d'administration a également désigné Monsieur Philippe CHARPENTIER en qualité de secrétaire-trésorier.

Les mandats des administrateurs ont une durée de 6 ans et expireront donc le 8 septembre 2027.

POUR EXTRAIT ANALYTIQUE CONFORME

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 07/02/2022 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).